

International

CÔTE D'IVOIRE : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2020 ?

Hélène Gombert

25/05/2018

Alassane Dramane Ouattara arrive en 2020 au terme de son second mandat, placé sous le signe de la reprise économique et de la fin de la guerre civile. En dépit de cette apparente stabilité, de nombreux problèmes, à la racine même de la précédente crise, sont restés sans réponse. Dans ce contexte, le prochain scrutin présidentiel de 2020 pourrait voir renaître d'anciens antagonismes politiques qui se sont d'ores et déjà avérés dangereux pour l'ensemble de la société ivoirienne, comme l'analyse Hélène Gombert (IEP de Lille).

À deux ans de l'échéance électorale, l'incertitude règne quant aux possibilités qui s'offriront aux Ivoiriens lors de l'élection présidentielle de 2020. Le pays est confronté à de nombreuses difficultés, à la fois causes et conséquences de la guerre civile (2002-2010) puis de la crise électorale (2010-2011) qu'a entraînées la victoire déclarée de l'actuel président, Alassane Dramane Ouattara. Les tractations et jeux d'alliances politiques ont d'ores et déjà cours dans une société qui demeure très divisée politiquement. Durablement marqués par un antagonisme ethnique violent, les débats portés par les partis en lice risquent, dans ce contexte, de faire l'économie de réflexions et de propositions originales concernant les racines des maux, nombreux, de la Côte d'Ivoire.

Deux mandats du RDR : le bilan

Au lendemain de la victoire des forces pro-Ouattara, soutenues par la communauté internationale, Alassane Ouattara hérite d'une situation particulièrement complexe : l'économie est laissée exsangue après une décennie entière d'instabilité et de violence politique, l'État, minimal, doit se réapproprier les prérogatives qui étaient siennes mais qui avaient été cédées aux acteurs humanitaires pendant toute la durée du conflit ; et la société demeure profondément divisée – les soutiens de Laurent Gbagbo ayant seulement admis la défaite militaire, et non la défaite électorale.

Face à ces défis, la réponse de président du Rassemblement des républicains (RDR) fut de type sécuritaire et économique. Dans les régions les plus instables, fiefs des pro-Gbagbo, notamment dans le « Grand Ouest », les officiers, anciens rebelles pro-Ouattara qui ont commis des violations des droits de l'homme pendant le conflit, assurent dorénavant un véritable verrouillage de la société civile, aux dépens des forces de gendarmerie et de police marginalisées. Les manifestations du FPI, le Front populaire ivoirien du président Gbagbo, sont régulièrement réprimées et les soutiens de l'ancien président, une fois arrêtés, font l'objet de mauvais traitements, d'actes de tortures et de condamnations arbitraires, selon un rapport de Human Rights Watch

Parallèlement à cette « pacification forcée », le gouvernement de Ouattara s'enorgueillit du rétablissement de la conjoncture économique, passant d'une période de décroissance (-4% en 2011) à une reprise phénoménale de l'activité (10% en 2012 selon la Banque mondiale), qui a d'ailleurs résisté à la chute des cours mondiaux du cacao, dont l'économie ivoirienne est largement tributaire. Pour attirer de nouveau les investisseurs étrangers, le gouvernement s'est lancé dans une politique ambitieuse de construction d'infrastructures, un interventionnisme qui se limite au secteur privé et dont les Ivoiriens ne profitent pas directement : « on ne mange pas les ponts et le goudron », pour reprendre la formule du chercheur ivoirien Francis Akindès. En faisant de cette amélioration la pierre angulaire de son discours de légitimation, le RDR contribue à creuser le décalage entre le régime et la population, qui n'a bénéficié que très marginalement de ces mesures. La multiplication des actes de vandalisme dirigés contre les symboles de l'État (locaux de la compagnie ivoirienne d'électricité, banques, administrations et commissariats) signe l'acte de divorce progressif entre les citoyens et le pouvoir néolibéral d'Abidjan. Le phénomène des « microbes » – ces adolescents organisés en bande, qui agressent, volent, trafiquent et tuent dans les villes – est le signal fort d'une précarisation du tissu urbain et d'une criminalisation de la société. Moins palpable mais suivant une évolution inquiétante, la perception de la corruption des autorités ne cesse d'augmenter, selon les derniers rapports d'Afrobaromètre : si « seulement » 19% des Ivoiriens percevaient les députés et les officiels de la présidence comme corrompus en 2013, ce chiffre passe à près de 30% en 2017. La banque mondiale et le Fonds monétaire international ont aussi pointé du doigt l'opacité qui caractérisait le « Plan présidentiel d'urgence » (PPU) qui finance des investissements dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation ou de l'électricité, lesquels seraient l'objet de détournements importants.

Une fuite en avant

Les clivages ethniques, cristallisés depuis les années 1990 autour de la question d'ivoirité, se sont perpétués en creux, sous les apparences de réconciliation entretenues par le pouvoir central. Les

initiatives institutionnelles, comme la Commission Dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) créée en 2011 ou encore le « Cadre permanent de dialogue » conçu comme « une plateforme d'échanges » entre le gouvernement et l'opposition, sont autant de coquilles vides qui n'influencent nullement les affrontements pour l'appropriation de la terre. La faillite de la justice transitionnelle, asymétrique puisqu'elle ignore les exactions du camp de Ouattara, contribue à valider ce que plusieurs observateurs ont perçu comme une simple inversion de l'exclusion, un véritable rattrapage ethnique des allochtones sur les autochtones. Symptomatique de la posture gouvernementale, aucune réponse de fond n'a été apportée à la question foncière, matrice des conflits ethniques entre autochtones et migrants économiques à l'ouest. En 2013, l'Assemblée nationale révisé la loi de 1998, qui visait à transformer un système de droit coutumier très exclusif en un système légal écrit et modernisé. Cette révision, qui accorde dix ans supplémentaires aux propriétaires coutumiers pour traduire légalement leur possession, n'entraîne en réalité aucun changement sur le fond, bien que la loi se soit déjà révélée inapplicable par le passé. Ce qui bloquait l'application de cette loi en 1998 continue de la bloquer en 2018 : lors de la procédure, qui s'avère coûteuse, chronophage, compliquée, les propriétaires ne sont pas accompagnés et ne bénéficient d'aucune incitation concrète pour respecter l'injonction légale. Dans le sud-ouest du pays, les jeunes dits « autochtones » continuent de défendre leur droit de primo-occupants sur les terres, d'autant plus que depuis 2011, « chassés de leur fief (Abidjan), bon nombre de jeunes patriotes retournés au village sont devenus les promoteurs de ce nouveau discours sur la préférence autochtone ».

Tandis que la pression démographique s'accroît, le règlement de la question foncière est suspendu, en l'absence de volonté politique réelle. Tout en contribuant à maintenir un degré de tension élevé au sein des sociétés rurales, le gouvernement de Ouattara fragilise aussi l'écosystème ivoirien : la compétition pour les terres est telle que des forêts supposées « classées » ont fait l'objet d'une appropriation sauvage, et donc de destruction écologique, avec parfois la complicité des autorités, dénonce un rapport de l'International Crisis Group.

La compétition électorale risque de se déployer dans un environnement incertain, dans lequel la violence de la présidentielle de 2010-2011, liée à des considérations de légitimité électorale, peut resurgir à tout moment. L'armée, qui a intégré, telle quelle, la branche militaire de la rébellion, est désormais divisée et nécessite d'urgence d'être réorganisée. L'apparente surdité de Ouattara face aux accusations de partialité faites à la Commission indépendante électorale (CIE) menace le bon déroulement des élections. Les deux dernières décennies n'ont pas non plus été synonymes de renouvellement de la classe politique, cette même classe politique qui a porté les armes, engagée dans la rébellion ou auprès du gouvernement. Alassane Ouattara pourrait bien profiter du flou juridique entraîné par l'adoption de la nouvelle Constitution en 2016 pour briguer un troisième mandat. Guillaume Soro, deuxième homme fort ivoirien et ancien chef de la rébellion des Forces

nouvelles du nord, ne cache plus ses ambitions électorales – tandis qu’une tendance du FPI, celle dirigée par Aboudrame Sangaré, n’envisage de participation aux élections qu’à la condition de voir Laurent Gbagbo les diriger à nouveau. La faible popularité de Pascal Affi Nguessan, président de l’autre tendance du FPI, qui a fait montre d’une opposition moins radicale vis-à-vis du pouvoir de Ouattara, incarne peut-être en ce sens la longévité de cet antagonisme politique, devenu un véritable repère dans les représentations et l’imaginaire politique ivoiriens.